

Un tatouage "HIV positif" ou "galeuse", ça ne dissuaderait pas un migrant en rut de s'attaquer à vous

écrit par Graziella | 25 août 2016



<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/24/les-grotesques-tatouages-anti-viols-distribues-dans-les-piscines-allemandes/>

» Visant à protéger les femmes d'agressions sexuelles, ces tatouages temporaires avec «non» gravé dessus sont désormais distribués afin de rappeler aux potentiels agresseurs qu'ils ne peuvent approcher une femme sans son consentement. »

Je doute vraiment, mais VRAIMENT de l'efficacité de cet énième bidule concocté par des énarques ne connaissant RIEN au monde réel.

Déjà, le mec un peu lourd, musulman ou pas en fait, car, désolée mais j'ai déjà été importunée par des Français même si c'est plus rare, leur rappeler » qu'ils ne peuvent approcher une femme sans son consentement » ne les empêchera pas de tenter d'obtenir ledit consentement.

La notion de harcèlement est très floue, récemment j'étais dans le TER, un homme était assis en face et il ne cessait de me parler, de tout et de rien, mais en tout cas, rien qui

aurait pu prêter à confusion.

Un bavard quoi, il m'a même montré des photos de sa femme et de ses enfants.

En temps normal ça ne m'aurait pas gêné, mais j'étais patraque ce matin là, donc, je me suis contentée d'être polie, de répondre de façon courte, en regrettant qu'il n'y ait pas de place ailleurs.

C'est pas du harcèlement, d'un autre côté, c'est pénible malgré tout.

Côté musulman maintenant.

Collez vous un No, un Nein, un Niet, ce que vous voulez, pour un musulman en demande sexuelle ça sera comme agiter une mulleta devant un taureau, le NON CONSENTEMENT AFFICHÉ rendra le harcèlement ou le viol encore plus excitant, puisque pour les vrais musulmans la femme n'est RIEN.

LEURS femmes, les musulmanes ne sont déjà pas grand chose, Philippe m'a raconté avoir entendu parler de viols de femmes voilées en terres d'islam. Ce qui limite ces viols sur ces terres, ça peut être la réaction de la famille de la femme violée, parfois ils tueront la femme pour adultère (sic) parfois ils tueront le violeur.

Une non musulmane, c'est pire, le coran est clair là- dessus, la violer est un acte de djihad, la non musulmane est une esclave en puissance.

Je ne connais pas bien le coran, mais je suis sûre qu'une sourate dit, à peu près, « *vous appartient ce que votre main droite peut saisir* ».

La solution, finalement c'est une partie du problème.

Ce sont toutes ces associations dites « anti raciste » ou d'aide au clandestins.

L'immigré, première, deuxième, troisième génération, peu

importe, le clandestin, il SAIT qu'en France il y a de multiples organismes qui sont prêt à lui offrir toutes les aides juridiques possibles (SOS racisme, LICRA, MRAP... Et il y en a d'autres)

Mon mari est passé deux fois en justice. Il n'aime pas en parler, mais a accepté que je le fasse à sa place.

La première en Alsace où il avait éclaté un peu deux Roms qui avaient tenté de voler de la marchandise dans son camion durant sa pause (je dis bien un peu, aucun n'a eu plus de 3 jours d'ITT -comme s'ils avaient un job-.)

La seconde, ici, en Picardie, cinq « djeunes stigmatisés » ont eu la mauvaise idée de tenter de nous braquer, entre 3 et 6 jours d'ITT chacun.

Mauvaise idée car ils ont essayé de nous menacer,
– alors que Philippe avait moi et les filles à protéger, ce qui le rend très mauvais.
– et de faire ça dans une rue blindée de caméras.

Phil ? Aucune arme !

Eux ? Tous des couteaux.

Eux ? Cinq avocats (payés par les associations dont je parle plus haut)

Phil ? Un avocat payé par nous et d'anciens militaires. Avocat qui a fait un très bon boulot.

Première accusation ? Racisme évidemment ! Et je parle ici des deux procès qui ont été étonnamment similaires.

Risible, le meilleur ami de Phil, parrain de notre aînée est noir, dans la Légion Phil a servi avec des gars de dizaines d'origines.

Deuxième accusation, UBUESQUE !

Usage excessif de la force ! (A mains nues contre des gars armés a chaque fois)

Pourquoi usage excessif de la force ?

Parce que mon mari a été Légionnaire, qu'il a été entraîné au combat, et finalement, parce qu'il a gagné.

Dans les deux cas, Phil a été relaxé.

Mais sans les empreintes sur les couteaux des roms, sans les vidéos sur l'agression d'Amiens, sans son dossier militaire et ses médailles et citations, je pense qu'il aurait été condamné.

Et c'est là que je veux en venir avec ces associations.

Notre avocat a fait un boulot formidable.

Il a demandé à Phil avec quelle modèle de voiture il venait au tribunal, à l'époque une vieille Ford escort.

Même question à la partie adverse, BMW, Mercedes, il y avait même une Porsche (moteur Audi il est vrai)

Difficile pour eux de plaider la pauvreté et le besoin.

Emploi ? Phil était routier, eux, sans emploi, mais avec voitures de luxe dont le juge ne voulait curieusement pas savoir comment ils les avaient achetées.

Mais là où notre avocat fut bon, c'est quand il demanda pourquoi ces associations étaient là, aucun de leurs membres n'était impliqué dans ces affaires après tout.

Comme l'a dit notre avocat, la SPA a une utilité, les animaux ne peuvent pas parler pour s'expliquer.

Leurs petits protégés pouvaient parler, prendre un avocat eux-mêmes, la preuve par leurs voitures.

Et pourquoi ces associations réclamaient-elles des dommages et intérêts pour elles mêmes, elles étaient toutes notoirement subventionnées.

Ça n'a pas fait jurisprudence, l'injustice y a veillé, n'empêche, si l'on coupait les subventions à ces associations, pourraient-elles vivre de leurs adhérents ?

La question fut posée, le juge l'a estimée hors propos !

Mon mari s'en est bien sorti.

Mais ses agresseurs ont été condamnés uniquement à du sursis, alors que tous avaient des casiers judiciaires épais comme des annuaires téléphoniques.

Je suis largement sortie du sujet, je t'en demande pardon Christine, mais si les immigrés, légaux ou pas, naturalisés ou pas se permettent de tripoter (au mieux) ou de violer (au pire) des femmes françaises un peu partout dans le pays mais hors de leurs cultures, c'est essentiellement car ils savent qu'ils ne seront pas punis.

Et grâce à qui ne sont-ils jamais punis ?

Grâce a ces associations que NOUS payons par nos impôts, la TVA sur nos achats (80% sur un plein de carburant)

Alors un tatouage pour leur dire « non » !

Chez eux une femme n'a pas a dire non, et ils sont majoriterement illettrés.

On pourrait bien se mettre des tatouages éphémères sigles « HIV positif » ou « galeuses », ils sauraient encore moins le lire, et ils s'en moqueraient, là aussi ils sont déjà contaminés et boivent de l'urine de chameau comme remède.